

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

#### Cadre réservé à l'administration

Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
12/07/16	12/07/16	2016-0258

#### 1. Intitulé du projet

Aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage à Onnaing sur une parcelle de 7 200 m<sup>2</sup>

#### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

##### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6d	- Rénovation d'une voirie existante sur une longueur de 150 m
45	- Terrain permettant l'accueil de 32 caravanes

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet

Dans le cadre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage (arrêté en 2002, mis en révision en 2009), le projet consiste à aménager une parcelle de 7 200 m<sup>2</sup> à Onnaing visant à accueillir 32 caravanes. Le projet comprend la création d'une voirie desservant les emplacements des caravanes. Il comprend également la constructions d'un bâtiment d'accueil et des édicules les 16 emplacements (sanitaires et les locaux électriques,...). Il comprend également la rénovation d'une voirie existante (voie de desserte pour accéder à l'aire)

## 4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage du Nord (2012-2018), Valenciennes Métropole, ayant acquis la compétence pour l'aménagement de ce type de structure, réalise 32 places de caravanes à Onnaing pour répondre aux besoins de l'agglomération.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'aménagement de l'aire d'accueil à Onnaing porte sur une parcelle de 7 200m<sup>2</sup> dont :

- la création d'une voirie sur une surface de 1 220 m<sup>2</sup>,
- la réalisation de 16 emplacements doubles pour accueillir au maximum 32 caravanes,
- la construction d'un bâtiment d'accueil et de 16 édicules comprenant sanitaires et locaux techniques,

En phase chantier, les travaux seront phasés pour éviter toute coactivité entre les entreprises de VRD et de Bâtiment.

En terme de calendrier, le démarrage des travaux est prévu pour mi 2016 ; la livraison de l'aire est programmée au 1er trimestre 2017.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Valenciennes Métropole sera propriétaire de l'aire ; un gestionnaire extérieur en assurera la gestion au quotidien.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dépense d'un permis d'aménager pour l'opération

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

/

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
surface voirie, raquette de restructuration	1 220 m <sup>2</sup>
surface emplacement caravanes	2 400 m <sup>2</sup>
surface bâtiment (édicules + bâtiment d'accueil)	190 m <sup>2</sup>
surface espaces verts et talus	3 000 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Chasse des partiaux (bord RD50) à  
Onnaing  
long : 3° 35'32" E  
lat; 50° 24'14" N

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 3 ° 35 ' 32 " 20 E Lat. 50 ° 24 ' 14 " 70 N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Dans le cadre du schéma départemental du Nord, réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Parcelle en culture

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU : zone N5, révisé le 30/06/2011

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF II Actuellement en culture, l'implantation d'une aire d'accueil ne modifiera pas la zone naturelle.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe néanmoins à proximité d'une zone humide. Les services de la MISE ont été contactés à ce sujet et le dossier est en cours d'analyse.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude dite de "levée de doutes" sera cependant réalisée pour détecter toute éventuelle pollution.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de captage d'adduction en eau potable à proximité.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'opération consiste à viabiliser une parcelle de 7 200 m <sup>2</sup> , n'engendrant pas de modifications des masses d'eaux souterraines. Cependant, Valenciennes Métropole a contacté les services de la MISE à ce sujet afin d'avoir leur avis.
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lors de l'opération, nous effectuerons une étude géotechnique afin de connaître le sol et de pouvoir caractériser les matériaux.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lors de l'opération, nous effectuerons une étude géotechnique afin de connaître le sol et de pouvoir caractériser les matériaux.
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'opération consiste à réaliser, sur une parcelle cultivée, un terrain viabilisé comprenant entre autres des espaces verts.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur une exploitation agricole existante et s'étend sur une surface de 7 200m <sup>2</sup> .
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	32 caravanes au maximum seront présentes sur le site ; le gestionnaire veillera entre autres au respect du voisinage.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, les travaux de construction de la voirie engendreront des vibrations liés au compactage des remblais. En phase exploitation seules des caravanes auront accès à l'aire.
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seuls des candélabres seront mis en place sur la voirie d'accès à l'aire et aux emplacements des caravanes.
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seules des voitures pollueront l'air, le temps d'installer leurs caravanes.
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ? <input type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées se rejettent dans le réseau communautaire. Les eaux pluviales seront infiltrées dans le sol ou rejetées à débit limité dans le réseau communautaire.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents seront rejetés dans le réseau d'eaux usées. Les déchets (ordures ménagères) seront ramassés par le service de collecte.
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé sur une exploitation agricole engendrant la suppression de 7 200 m <sup>2</sup> d'agriculture.



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet, qui s'inscrit dans le cadre du schéma départementale des gens du voyage du Nord, permettra d'accueillir au maximum 32 caravanes. L'opération consiste à viabiliser une parcelle de 7 200 m<sup>2</sup> et à rénover une voirie d'accès existante. Il se situe sur une parcelle en culture et à proximité de sites industriels. Dans ce contexte, l'impact est donc limité en terme de modifications des milieux naturels ou de l'architecture environnante.

De plus l'autorité environnementale s'est déjà prononcée sur ce projet équivalent mais de capacité moindre : 10 emplacements (pour 16 emplacements désormais), confère décision 2015-0310 du 05 Mars 2015.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	Extrait du règlement de la zone N5 du PLU d'Onnaing, zone applicable au projet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à VALENCIENNES

26 MAI 2016

Signature

Pour le Président,  
La Vice-Présidente déléguée  
aux Ressources Humaines et à  
l'Administration Générale,

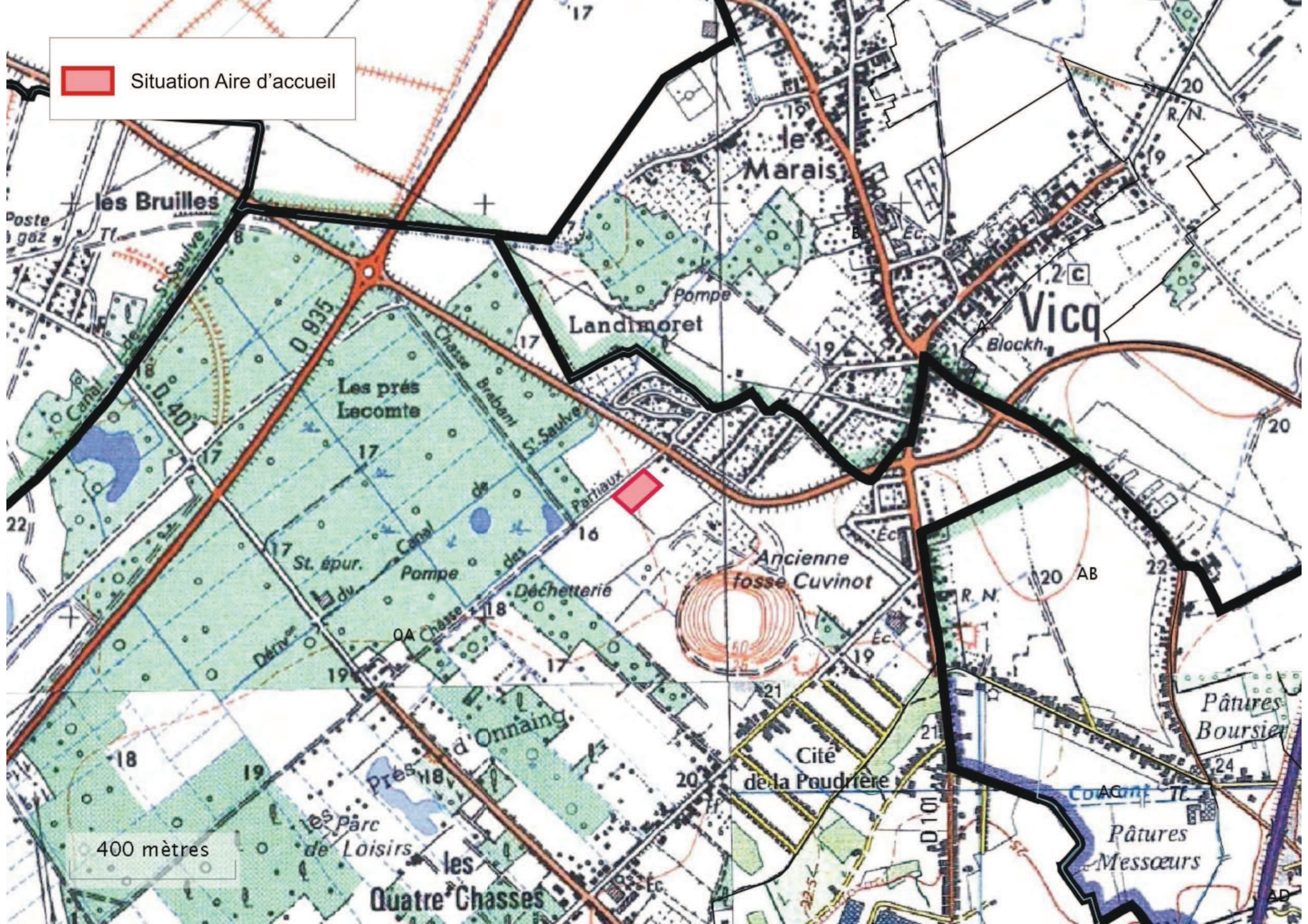
*Renée STEVENART*

Renée STEVENART





 Situation Aire d'accueil





### ANNEXE 3 – ZONE D'IMPLANTATION

*Chasse aux partiaux :*



Voirie menant à  
l'aire d'accueil



*Emplacement futur Aire d'accueil :*



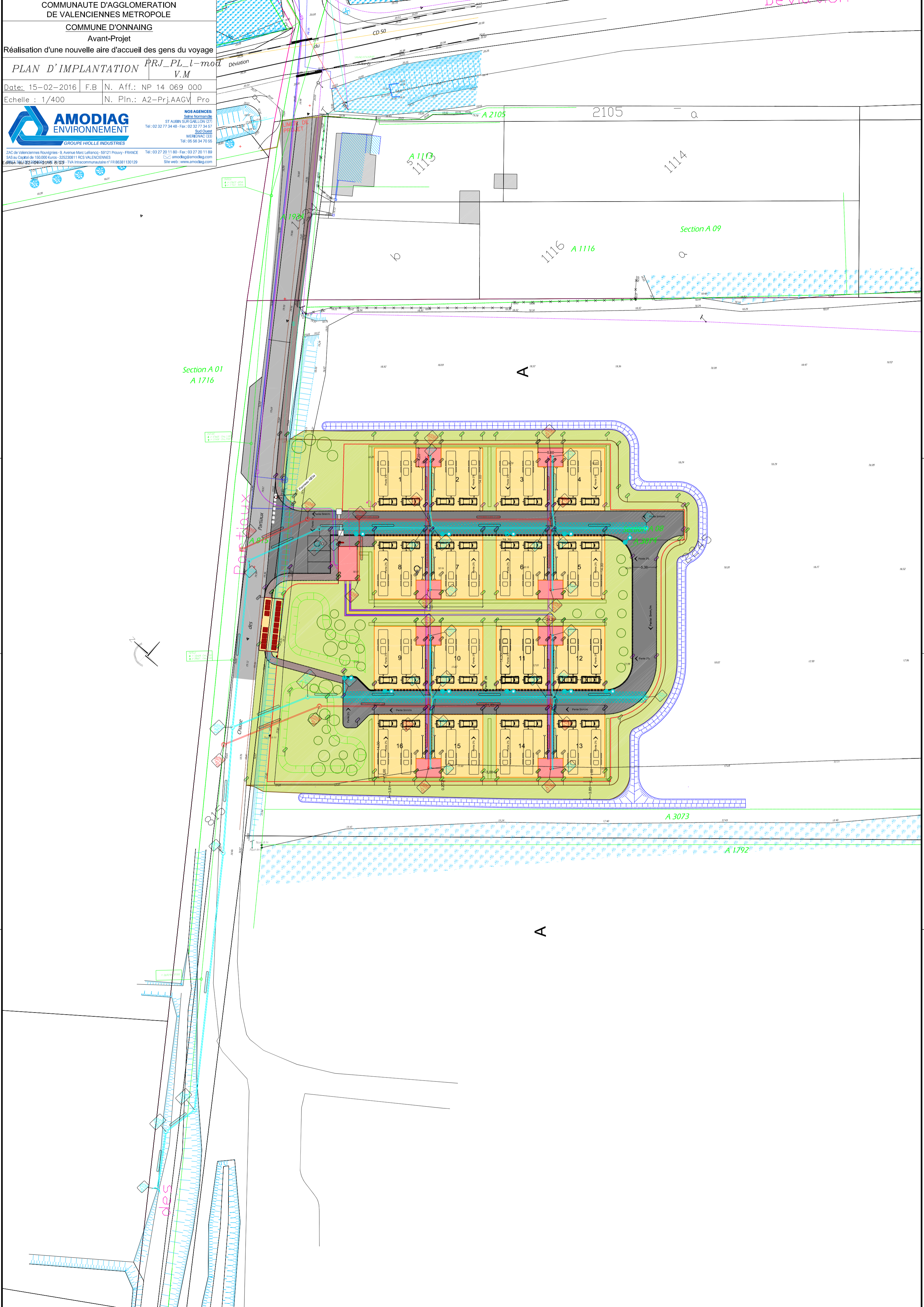
aire d'accueil





NOS AGENCES:  
Sarra HORMANDY  
ST AUBIN SUR GAILLON 1271  
Tel: 02 32 77 34 48 - Fax: 02 32 77 34 57  
Sud Ouest  
MÉRIGNAC 1531  
Tel: 05 56 34 70 55

ZAC de Valenciennes Rouvrières - 8, Avenue Marc Laffranco - 59121 Prouvy - FRANCE Tel: 03 27 20 11 80 - Fax: 03 27 20 11 89  
SAS au Capital de 150.000 Euros - 325230811 RCS VALENCIENNES Site web: www.amodiag.com  
Editeur: 38112016: 8123 - TVA Intracommunautaire n° FR 86381130129





**ANNEXE 5 : PLAN DES ABORDS DU PROJET**

